



SYLLABUS ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

DEUST PREPRATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE

PTEPH1

1^{ème} année (PTEPH1)

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Validé par les intervenants partenaires le 29 novembre 2022

Version définitive au 29 novembre 2022

Présentation générale

Le Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifique et Technique (DEUST) de préparateur technicien en pharmacie est une formation universitaire par alternance, de niveau 5 (bac + 2) ; il accueille des publics au niveau bac ou équivalent. L'objectif du DEUST est de faciliter l'intégration dans le monde du travail, il remplace le Brevet Professionnel de Préparateur en pharmacie et permet de travailler en pharmacie d'officine ou en Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) des établissements de santé.

Le DEUST de préparateur technicien en pharmacie PTEPH 1^{ère} année est organisé en deux semestres correspondant aux S1 et S2. Chaque semestre comprend des Unités d'Enseignements (UE) permettant de créditer des ECTS, chaque UE est organisée en Cours magistraux (CM), Travaux Pratiques (TP) dont le volume horaire en heures (h) est indiqué dans la maquette générale du DEUST (page 5).

La formation obligatoire du DEUST PTEPH1^{ère} année comprend **60 ECTS**

Un total **de 120 ECTS (60 ECTS (PTEPH 1^{ère} année + 60 ECTS PTEPH 2^{ème} année)** est nécessaire pour valider **le DEUST**. La validation du DEUST se fait en fin de la 2^{ème} année.

L'inscription en DEUST n'est réalisable qu'à la condition que le futur apprenant ait au préalable signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un pharmacien ou un docteur en pharmacie titulaire d'une officine.

TABLE DES MATIERES

Sommaire automatique : Clic sur le chapitre pour l'atteindre directement

TABLE DES MATIERES	3
MAQUETTE GÉNÉRALE	4
UE 1.1 : REGNE VEGETAL & BIODIVERSITE	5
UE 1.2 : FORMULATION & FABRICATION DES MEDICAMENT Module S1	9
UE 1.3 : SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES Module S1	13
UE 1.4 : DISPENSATION ADMINISTRATION DU MEDICAMENT Module S1	18
UE 1.5 : MICRO-ORGANISME & BIODIVERSITE Module S1	21
UE 1.6 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE & ECONOMIQUE Module S1	23
UE 1.7 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE Semestre 1	27
UE 2.1 : BIODIVERSITE	29
UE 2.2 : FORMULATION & FABRICATION DES MEDICAMENT Module S2	33
UE 2.3 : SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES Module S2	36
UE 2.4 : DISPENSATION ADMINISTRATION DU MEDICAMENT Module S2	42
UE 2.5 : MICRO-ORGANISME & BIODIVERSITE Module S2	44
UE 2.6 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE & ECONOMIQUE Module S2	46
UE 2.7 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE Semestre 2	50
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DU DEUST	52

MAQUETTE GÉNÉRALE DU DEUST 1^{ère} ANNEE

UE	LIBELLES	ECTS	CM (h)	TD (h)	TP (h)	PRESENCE ÉTUDIANT (h)
SEMESTRE 1 (S1)						
1.1	Règne végétal & Biodiversité	4	18	10	0	28
1.2	Formulation & fabrication des médicament S1	4	16	2	16	34
1.3	Sc. Pharmaceutiques & Biologiques S1	7	56	12	0	68
1.4	Dispensation administration du médicament S1	1	6	2	0	8
1.5	Micro-organisme & Biodiversité S1	1	10	0	0	10
1.6	Environnement Juridique et Economique S1	2	21	7	0	28
1.7	Activités professionnelles & Secourisme Semestre 1	11	4	10	0	
TOTAL SEMESTRE 1		30				
SEMESTRE 2 (S2)						
2.1	Biodiversité	3	24	14	0	38
2.2	Formulation & fabrication des médicament S2	3	24	6	8	38
2.3	Sc. Pharmaceutiques & Biologiques S2	9	71	16	0	87
2.4	Dispensation administration du médicament S2	2	6	18	0	24
2.5	Micro-organisme & Biodiversité S2	1	10	4	0	14
2.6	Environnement Juridique et Economique S2	2	12	8	0	20
2.7	Activités professionnelles Action du REIPO (réseau d'enseignement et d'innovation pour la pharmacie d'officine)Semestre 2	10	4	2	0	6
TOTAL SEMESTRE 2		30				
TOTAL DEUST PTEPH1		60				

SEMESTRE 1

UE 1.1 : REGNE VEGETAL & BIODIVERSITE (S1)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 du DEUST	
Nombre d'ECTS	4	Volume horaire total/étudiant : 28 h
Cours magistraux	18 h	
Travaux dirigés	10 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse		

2.ORGANISATION

Cet U.E. regroupe les matières suivantes :

- Biochimie
- Botanique
- Phytothérapie

Responsables

CFA pharmacie

SILVESTRE. Bernard bernard.silvestre@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

SAUMANDE Florence

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
CENTIS S. SALIBA R. SILVESTRE B. SAUMADE F. STIGLIANI J.L.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	-Biochimie
SALIBA R. SILVESTRE B CARAYON K. GADEA A.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	-Botanique
NAPIERALA.A. BLANCHIER D. FABRE N.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	-Phytothérapie

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales de Biochimie qui constituent un prérequis nécessaire à la compréhension des enseignements de chimie thérapeutique, de toxicologie, de botanique, de phytothérapie,

4. PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

Livret pré - requis remis « chimie - biochimie » en début d'année

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant -apprenti doit en :

-BIOCHIMIE

Enumérer les six éléments majeurs constitutifs de la matière vivante et les cinq éléments dont la forme ionique est prévalente

Définir un oligo-élément

Structure et propriétés des biomolécules :

- Les glucides (oses, osides)
- Les protides (acides aminés, protéines, acides nucléiques)
- Les lipides (simples, complexes, isopréniques)
- L'intégration des grandes voies métaboliques

-BOTANIQUE & MYCOLOGIE

Connaitre les caractères généraux des champignons

Connaitre les modes de reproduction

Savoir classer et identifier les champignons les plus courants (Comestibles, toxiques et mortels)

- PHYTOTHERAPIE

Définir la phytothérapie

Connaitre les principales formes galéniques utilisées en phytothérapie

BIOCHIMIE

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S1 de L1	
Volume horaire cours magistraux	10 h
Volume horaire travaux dirigés	6 h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX 10h

Structures et propriétés des Biomolécules Organisation des systèmes vivants

- Les Glucides
- Les Lipides
- Les Protides
- Les Acides Nucléiques
- Métabolisme et régulation
- Glycémique : Cycle de Krebs, glycolyse, néoglucogenèse
- Lipidique : bêta-oxydation et cétogenèse, biosynthèse Cholestérol, lipoprotéines
- Hormones stéroïdes, hormones protéiques : T3/T4, insuline, ...
- Catabolisme acides nucléiques

TRAVAUX DIRIGES 6h

- Séance1 sur Glucides et lipides
- Séance 2 protides et acides nucléiques
- Séances3 sur les différents métabolismes

BOTANIQUE & MYCOLOGIE

1.DESCRPTION

Position dans le cursus : S1 de L1	
Volume horaire cours magistraux	4 h
Volume horaire travaux dirigés	2 h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX 4h

Introduction et Evolution des Végétaux

- Biodiversité végétale et évolution 2 h
- Les Champignons 2 h

TRAVAUX DIRIGES 2h

- Séance1

PHYTOTHERAPIE

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S1 de L1	
Volume horaire cours magistraux	4 h
Volume horaire travaux dirigés	2 h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

4h

- Présentation de la phytothérapie ; place de la phytothérapie en officine.
- Branches de la phytothérapie : aromathérapie, gemmothérapie ; une partie de l'homéopathie.
- Etudes des principales formes galéniques (tisanes ; extraits secs ; extraits fluides ; EPS ; teintures mères ; huiles essentielles ; hydrolats)
- Connaître leur mode d'obtention ;

TRAVAUX DIRIGES

2h

- Etudes de cas, aspect règlementaire, ...

6. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 1.1

SESSION 1	100 %
	CC : non
	CT : oui (Ecrit ou Oral) de 1h
SESSION 2	100 %
	CC : non
	CT : oui (Ecrit ou Oral) de 1h

UE 1.2 : FORMULATION & FABRICATION DES MEDICAMENTS (S1)

1 . DESCRIPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 du DEUST	
Nombre d'ECTS	4	Volume horaire total/étudiant : 34 h
Cours magistraux	16 h	
Travaux dirigés	2 h	
Travaux pratiques	16 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse		

2. ORGANISATION

CET U.E. REGROUPE LES MATIERES SUIVANTES :

-Formulation des médicaments ou Pharmacie galénique (cours magistraux)

-Fabrication des médicaments sous forme de travaux pratiques et d'exercices de reconnaissance des produits les plus courants à l'officine

Responsables

CFA pharmacie

MONDY Catherine: catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

BUGARIN Géraldine

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
ARLES A. DARTIGUES M.-T. PAULIN T. CLASQUIN V. MEBAREK N. MIQUEL C. PRADEL M.-C. ROGALLE E. ZANCONATO M.-C. BUGARIN G.	Formateur (-trice)	Formulation et fabrication des médicaments

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales en Pharmacie Galénique, d'une part, telles que les différentes opérations pharmaceutiques, les différentes voies d'administration des médicaments ainsi que les différentes formes pharmaceutiques. D'autre part, en Travaux Pratiques, ils devront connaître les différentes manipulations avec le matériel adapté pour réaliser les principales préparations officinales et magistrales pouvant être demandées en

officine Ils devront savoir reconnaître les différents produits chimiques et galéniques figurant dans la liste limitative

4. PRÉREQUIS (PAS DE PRÉREQUIS POUR LES LYCÉES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

Connaissances en mathématiques

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

Connaitre les notions de P.A., excipient, adjuvant **P.A = Principe Actif**

Connaitre les différentes méthodes de pesées, dessiccation, pulvérisation, mélange et dispersion, connaitre les différentes formes pharmaceutiques destinées à la voie orale

Cet enseignement allie l'aspect théorique et l'aspect pratique de la Galénique dans son déroulé

FORMULATION DES MEDICAMENTS OU PHARMACIE GALENIQUE

A l'issue de cet enseignement, l'apprenant – apprenti doit :

Connaitre les différentes opérations de mesure

Savoir définir la dessiccation. Citer les différentes méthodes de dessiccation et en préciser l'intérêt

Savoir définir la pulvérisation. Citer les différentes méthodes de pulvérisation et en préciser l'intérêt

Savoir définir excipients, adjuvants. Connaitre les excipients les plus courants

Savoir définir les mélanges et dispersions. Citer les différents types de mélange et dispersion et en préciser l'intérêt. Connaitre méthodes pour s'assurer de l'homogénéité d'un mélange

Connaitre une ou deux incompatibilités

Connaitre les Bonnes Pratiques de préparations à l'officine

Connaitre les différentes formes pharmaceutiques, solides, destinées à la voie orale

Savoir indiquer leur mode de préparation (formes gélules : voir cours de T.P.)

Savoir préciser leur utilisation par le malade

FABRICATION DES MEDICAMENTS

A l'issue de cet enseignement, l'apprenant – apprenti doit :

Savoir effectuer les différentes opérations de mesures :

Savoir reconnaître les différents excipients décrits en cours magistral

Connaitre les différentes étapes pour réaliser des gélules

FORMULATION DES MEDICAMENTS OU PHARMACIE GALENIQUE

PROGRAMME

-Différentes opérations pharmaceutiques

-Voie orale : différentes formes solides

-Assurance qualité

COURS MAGISTRAUX

16h

-Présentation matière : Galénique, cheminement du cours

-Opérations de mesures

-Mesures en masse, unités, conversions

1h

-Excipients, adjuvants

1h

-Définition

-Exemples des excipients les plus courants	
-Opérations pharmaceutiques	
-Dessication	2h
-Définition	
-Intérêt	
-Méthodes utilisées	
-Pulvérisation	2h
-Définition	
-Intérêt	
-Méthodes utilisées	
-Tamisage	
-Mélanges, dispersion	2h
-Définition	
-Intérêt	
-Matériel : Différents types de mélangeurs	
-Contrôle d'homogénéité	
-Incompatibilités	
-Aspects réglementaires et assurance qualité :	2h
-Règles d'étiquetage	
-Exonération	
-Bonnes pratiques de préparations officinales	
-Formes solides destinées à la voie orale	
-Gélules	2h
-Définition, mode de préparation (en lien avec T.P.), utilisation par malade	
-Autres formes solides voie orale (1° partie)	2h
-Définition, mode de préparation, utilisation par malade (en lien avec expérience professionnelle)	
-Autres formes solides voie orale (2° partie)	2h

TRAVAUX DIRIGES Q.C.M, Annales* (*excepté pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)

<u>PROGRAMME</u>	2h
-Opérations de mesures	0h30
-Excipients les plus courants	0h30
-Opérations pharmaceutiques	
-Dessication	
-Pulvérisation, tamisage	
-Mélanges, dispersion	
-Règles d'étiquetage	1h
-Exonération	
-Gélules	
-Autres formes solides voie orale	

FABRICATION DES MEDICAMENTS

PROGRAMME

-Présentation matière : Travaux Pratiques, présentation du laboratoire	16h
-Opérations de mesures :	4h
-Pesée, mesures avec éprouvette	
-Présentation différents excipients cités en cours magistral	
-Gélules	4h
-Description, intérêt	
-Ex ; gélules au bicarbonate de sodium	
-Pulvérisation, mélange, tamisage, remplissage gélules	
-Gélules	4h
-Incorporation H.E., Extrait sec	
-Gélules	4h
-Gélules avec poudre titrée : étiquetage	

6.MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 1.2

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 30 % (CROQ) 1h **
	TP : Oui 30 % (CROQ ou QCM ou Ecrit) 1h30*
	CT : Oui 40 % (Ecrit) 1h30
SESSION 2	100 %
	CC : non
	CT : oui (Ecrit) 1h

* Seconde chance si absence justifiée au TP

** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse

UE 1.3 : SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES (S1)

1. DESCRIPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 du DEUST	
Nombre d'ECTS	7	Volume horaire total/étudiant : 68 h
Cours magistraux	56 h	
Travaux dirigés	12 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse		

2. ORGANISATION

Responsables

CFA pharmacie

MONDY Catherine: catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
EL JABALI L. GARAY C. LEGENDRE J. LUCAT F. MONDY C. NAPIERALA A. SILVESTRE B. VIDAL C. VIENET C. RAGAS A. BARREAU S KELLER L. SERONIE_VIVIEN S. CHAPUY-REGAUD S. LE NAOUR A. ROUSSIN A. GANDIA P. GUIARD B. MONFERRAN S.	Formateur (-trice) Enseignants(es) Dpt de pharmacie	Anat. Physio. Pathologie Pharmacologie Toxicologie

Ces formateurs interviennent indifféremment dans les matières citées ci-dessus

L'U.E 1.3. Regroupe les matières suivantes :

- Anatomie
- Physiologie
- Pathologie
- Pharmacologie
- Toxicologie

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales d'Anatomie, de Physiologie, de Pathologie, de Pharmacologie et de Toxicologie qui constituent un prérequis, à l'analyse de l'ordonnance et à la transmission des explications et recommandations aux patients lors de la délivrance

4.PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

Livret « pré requis anat. – physio »

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

• ANATOMIE – PHYSIOLOGIE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Situer, nommer les différentes parties du corps humain
- Reconnaitre et nommer les principaux appareils et /ou organes
- Définir cellule eucaryote, cellule procaryote
- Reconnaitre différents types de cellules
- Définir un tissu et différents types de tissus
- Différents échanges membranaires
- Connaitre caractéristiques de la mitose
- Savoir définir un gène
- Définir une maladie génétique
- Définir les différents types de maladies génétiques : exemple dans chaque cas
- Définir et comparer tumeur bénigne et tumeur maligne
- Différents aspects de la cancérogénèse

• PATHOLOGIE

- Définir les différents termes : symptômes, syndrome, étiologie
- Différencier les principaux examens biologiques
- Définir chaque type d'imagerie radiologique : intérêt, précautions à prendre

• PHARMACOLOGIE

- Indiquer voies d'administration avec avantages et inconvénients en fonction forme galénique, définir la biodisponibilité
- Présenter les différents systèmes sur lesquels s'expriment les interactions ligand artificiel (médicament) – récepteur
- Citer et expliquer les facteurs influant sur les interactions médicamenteuses, expliquant sommairement le mécanisme

- **TOXICOLOGIE**

- Connaitre les notions de doses usuelles, maximales
- Connaitre l'influence des différents facteurs : nature du xénobiotique, de l'état physiologie du patient , environnement
- Connaitre chacun des types de toxicité, la notion de D.L.50

ANATOMIE - PHYSIOLOGIE

DESCRIPTION 1° semestre

Volume horaire cours magistraux	22h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX	22h
-Organisation des systèmes vivants	
-Organes et appareils	4h
-Cellules et tissus :	9h
-Structures cellulaires	
-Organisation cellulaire et tissulaire	
-Notions de biologie cellulaire	
-Echanges membranaires,	
-Cycle cellulaire,	
-Expression génétique	
-Anomalies du fonctionnement de la cellule	
-Maladies génétiques	6h
-Cancers	4h
TRAVAUX DIRIGES	2h
-Illustration des différents types de cellules, des différents stades de la mitose	
-Différents caryotypes	

PATHOLOGIE

DESCRIPTION 1° semestre

Volume horaire cours magistraux	10h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX	10 h
-Méthodes et moyens d'étude des maladies	
-Définir les notions de diagnostic et de pronostic	

- Examen clinique
- Examens paracliniques
- Examens biologiques
- Imagerie médicale

TRAVAUX DIRIGES 2h

- Illustrer les différents examens les plus couramment pratiqués en médecine de ville

PHARMACOLOGIE

DESCRIPTION 1^o semestre

Volume horaire cours magistraux	20 h
Volume horaire travaux dirigés	6h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, TD, Quizz, annales (extraits) apprentissage utilisation monographies Vidal pour premières ordonnances *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD et apprentissage utilisation monographies Vidal pour premières ordonnances pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX 20h

Pharmacologie générale

-Devenir du médicament dans l'organisme : notions de pharmacocinétique 4h

-Voies d'administration

-Résorption, Diffusion, Métabolisation, Elimination -Mécanismes d'action des médicaments : notions de pharmacodynamie 6h

-Sites d'action

-Induction – inhibition enzymatique

-Interactions médicamenteuses 9h

-Synergie, antagonisme, potentialisation

-Mécanismes des interactions médicamenteuses

-Facteurs modifiant l'activité des médicaments

-Produits de contraste 1h

TRAVAUX DIRIGES 5h

A l'aide d'exemples,

-Illustrer les différentes étapes du devenir du médicament

-Illustrer les réactions récepteur – ligand : agoniste, antagoniste

-Illustrer les notions de déplacement des liaisons aux protéines plasmatiques d'induction, inhibitions enzymatiques,

TOXICOLOGIE

DESCRIPTION 1^o semestre

Volume horaire cours magistraux	4h
Volume horaire travaux dirigés	2 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, Quizz, annales (extraits)	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et rapport pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

4h

Caractères généraux

- Généralités : définition de la Toxicologie, d'un xénobiotique
- Définition des doses maximales et facteurs de modulation
- Toxicocinétique
- Relation dose / effet selon les molécules, D.L.5
- Effets toxiques :
- Aigue / chronique
- Locale / systémique
- Réversible / Irréversible
- Fonctionnelle / organique
- Génotoxicité
- Exemples de toxicité avec médicaments courants : paracétamol, anti-inflammatoire non stéroïdiens, Codéine, Colchicine.

TRAVAUX DIRIGES

2 h

- Illustrer par un exemple chacun des types de toxicité

6.MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 1.3

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (CROQ) 2 X 1h30 **
	CT : Oui 60 % (Ecrit) 1h15
SESSION 2	100 %
	CC : Oui 40 % *
	CT : Oui 60 % * (Ecrit) 45 mn

*Report de la note de CC si ≤ 10 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT

** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse

UE 1.4 : DISPENSATION ET ADMINISTRATION DU MEDICAMENT (S1)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 du DEUST	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : 8 h
Cours magistraux	6 h	
Travaux dirigés	2 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique) : apprentissage analyse ordonnances collectées en officine en lien avec enseignement « Sciences pharmacologiques et biologiques » ou analyse d'une demande sans ordonnance, utilisation monographies e- Vidal pour premières ordonnances, recherche des conseils appropriés		

2.ORGANISATION

Responsables

CFA

MONDY Catherine: catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

BLACHIER Dominique

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
EL JABALI L. GARAY C. LEGENDRE J. MONDY C. NAPIERALA A. VIDAL C. BLANCHIER D. CESTAC P. STRUMIA M.	Formateur (-trice) Enseignants(es) Dpt de pharmacie	Dispensation et Administration du médicament

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

S'approprier la fonction de délivrance

- Analyser la demande de médicaments sur ordonnance
- Explications et recommandations accompagnant cette délivrance
- Analyser la demande de médicaments hors prescription
- Analyser la demande de produits cosmétiques ou d'hygiène corporelle
- Analyser la demande de produits diététiques

4.PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Savoir vérifier la recevabilité de l'ordonnance ou de la demande
- Savoir vérifier la dénomination, la forme, le dosage des médicaments
- Savoir vérifier les éléments nécessaires à l'analyse d'une prescription ou d'une demande

PROGRAMME

Ce cours est dispensé en lien avec l'activité professionnelle de l'apprenant

(ex : retour de vécu, apprenants peuvent apporter ordonnances de l'officine anonymisées , en rapport avec le thème abordé)

et l'enseignement de Sciences Pharmacologiques et biologiques , de Législation Pharmaceutique , de dispositifs médicaux ,phytothérapie

(Envisager possibilité évaluation orale dans le cadre du contrôle continu)

DESCRIPTION 1° semestre

Volume horaire cours magistraux	6h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Utilisation eVidal® MOODLE, Quizz, annales (extraits)*, Analyse ordonnances officine *Excepté Quizz, annales (extraits) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX	6h
-Découverte de l'ordonnance	1h
-Présentation cahier des charges de l'épreuve. Adapter le cahier des charges oral	1h
-A partir d'exemples d'ordonnances proposées par formateurs et/ou choisies par apprenants sur leur lieu d'apprentissage	
-Notion de but thérapeutique	2h
-Notions d'associations bénéfiques	2h
-A partir d'exemples d'ordonnances proposées par formateurs :	2h
-Notion d'erreurs majeures :	
-Posologie anormale	
-Contre-indication	
-Associations contre indiquées	

- A partir d'exemples d'ordonnances proposées par les formateurs
- Notion de Doses maximales
- Applications pour Ibuprofène, Paracétamol, Aspirine (conseil à l'officine)
- Conseils au comptoir (apprendre à le structurer) *(en lien avec l'officine)* 2h

TRAVAUX DIRIGES 2 h

A l'aide d'exemples, aider les apprenants à acquérir ces notions

Utilisation de la Pharmacie pédagogique pour travailler l'oral :

groupe de 2 apprenants :

- Un apprenant joue le rôle du « préparateur »,
- Le second le rôle du « patient »

6. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 1.4

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 100 %
SESSION 2	100 %
	CC : non
	CT : Oui 100 % * (Ecrit) 45 Mn

**** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse**

UE 1.5 : MICRO ORGANISME & BIO DIVERSITE (S1)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 du DEUST	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : 10 h
Cours magistraux	10 h	
Travaux dirigés	0 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits),		

2.ORGANISATION

Responsables

CFA pharmacie

SILVESTRE Bernard bernard.silvestre@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

HUGOUNENQ Jocelyne

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
CENTIS S. DARTIGUES M.T.D. HUGOUNENQ J.	Formateur (-trice)	-Microbio & Immunologie -Immunologie

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales en Microbiologie et en Immunologie qui constituent un prérequis nécessaire à la profession de préparateur – technicien en pharmacie,

4.PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

MICROBIOLOGIE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Connaitre la diversité du monde microbien (organismes eucaryotes, procaryotes)
- Morphologie et structure des bactéries : nutrition, croissance, multiplication

IMMUNOLOGIE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant doit :

- Savoir définir l'identité biologique
- Savoir définir les différents groupes sanguins et rhésus

-Savoir définir le système HLA

PROGRAMME

Cette UE comprend les matières suivantes :

- La microbiologie
- L'immunologie

MICROBIOLOGIE

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S1 de L1	
Volume horaire cours magistraux	4h
Volume horaire travaux dirigés	0 h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits), TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX	4h
Diversité monde microbien	0h30
Milieu de vie des microorganismes	0h30
Etude morphologique des bactéries	1h
Pouvoir pathogène des bactéries	1h
Nutrition et croissance des bactéries	1h

IMMUNOLOGIE

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S1 de L1	
Volume horaire cours magistraux	6h
Volume horaire travaux dirigés	0 h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz , annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

COURS MAGISTRAUX	6h
Soi et non soi : Identité biologique	3h
-Marqueurs antigéniques	
-Différents complexes marqueurs antigéniques	
-Tissus et cellules de l'immunité	3h

6. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 1.5

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (CROQ) 2 X 1h30 **
	CT : Oui 60 % (Ecrit) 30 minutes
SESSION 2	100 %
	CC : Oui 40 % *
	CT : Oui 60 % * (Ecrit) 45 Mn

*Report de la note de CC si ≤ 10 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT

** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse

UE 1.6 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE & ECONOMIQUE (S1)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 du DEUST	
Nombre d'ECTS	2	Volume horaire total/étudiant : 28 h
Cours magistraux	21 h	
Travaux dirigés	7 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz , annales (extraits), exemples d'ordonnances rencontrées à l'officine (retour de vécu)		

2.ORGANISATION

Responsables

CFA pharmacie

MONDY Catherine : catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

GELY Christelle

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
CARRASCO- DAERON M. GELY C.	Formateur (-trice)	LEGISLATION DU TRAVAIL
MONDY C. SALIBA R. BLANCHIER D. TABOULET F.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	LEGISLATION PHARMACEUTIQUE
DARTIGUES M.-T.	Formateur (-trice)	GESTION PROFESSIONNELLE

Ces formateurs interviennent indifféremment dans les matières citées ci-dessus

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales de Législation Pharmaceutique, Gestion en officine qui constituent un prérequis nécessaire à la profession de préparateur – technicien en pharmacie ainsi que les bases fondamentales de Législation du Travail qui constituent un prérequis nécessaire à tout salarié

4.PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Savoir définir le médicament et les différents types de médicaments
- Savoir différencier les différentes listes de substances vénéneuses

LEGISLATION DU TRAVAIL

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Avoir des notions générales de Droit
- Avoir des notions concernant Droit du Travail,
- Savoir définir une convention collective
- Connaitre les différentes spécificités des contrats de travail
- Connaitre les différents éléments concernant l'embauche

GESTION PROFESSIONNELLE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Savoir définir le commerçant et lister ses obligations
- Connaitre les différentes formes d'entreprises commerciales
- Savoir gérer une commande

PROGRAMME

Cette U.E. comprend les matières suivantes :

- Législation pharmaceutique
- Législation du travail
- Gestion et administration

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

Ce cours est dispensé en lien avec l'activité professionnelle de l'apprenant (*ex : retour de vécu*)

1.DESCRPTION 1° semestre

Volume horaire cours magistraux	7h
Volume horaire travaux dirigés	3h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz , annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

7h

-Le médicament

7h

-Définition du médicament d'après le Code de la Santé Publique

-Distinguer, identifier les différents types de médicaments à l'officine

-Différentes dénominations d'une spécialité

-Définition de l'A.M.M.

-Définition d'une spécialité générique

-Définition d'une spécialité biosimilaire

-Définition d'une substance vénéneuse

-Définition médicament « hors liste »

-Définition médicaments listés

-Etiquetage des médicaments, plus particulièrement spécialités

(Concernant préparations, vu en « Fabrication des médicaments »

Préciser comment on reconnaît médicaments appartenant aux stupéfiants, à la liste I, à la liste II

-Mode de rangement des médicaments stupéfiants, listés

-Mode de rangement des médicaments hors liste, conseil, en accès direct

-Mode de rangement des produits thermosensibles (caractéristiques de réfrigérées)

TRAVAUX DIRIGES

3 h

Les T.D. permettent d'illustrer les différentes notions abordées en cours magistral

A l'aide de conditionnement, de photos, de formulations, l'apprenant pourra reconnaître les différents types de médicaments

LEGISLATION du TRAVAIL

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S1 de L1	
Volume horaire cours magistraux	6h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz , annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

6h

COURS 1

NOTIONS GENERALES DE DROIT : présentation de la hiérarchie des normes et du système judiciaire, le conseil de prud'hommes.

LE DROIT DU TRAVAIL : définition, champ d'application, définition de la convention collective.

LA DREETS ET L'INSPECTION DU TRAVAIL : mission et moyens

L'EMBAUCHE : pôle emploi, âge d'admission au travail, interdiction des discriminations, priorités d'embauche, procédure d'embauche et obligations de l'employeur.

COURS 2 :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : objectif du contrat, public visé, établissement du contrat, formation, contenu du contrat (temps de travail, période d'essai, congés, droits médicaux et sociaux, fin et prolongation du contrat)

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION : objectif du contrat, public visé, établissement du contrat, formation, contenu du contrat (temps de travail, période d'essai, congés, droits médicaux et sociaux, fin et prolongation du contrat)

COURS 3 :

LE CONTRAT DE TRAVAIL : définition, CDI, CDD, CTT, suspension du contrat de travail, temps partiel.

TRAVAUX DIRIGES 2 h

Les T.D. permettent d'illustrer les différentes notions abordées en cours magistral, en vue d'approfondissement

GESTION

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S1 de L1	
Volume horaire cours magistraux	8h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits)*	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX 8 h

Le commerçant et ses obligations

Le fonds de commerce

Différentes formes d'entreprises commerciales

Réception, déballage, vérification commandes

Rangements des produits en fonction réglementation pharmaceutique

TRAVAUX DIRIGES 2h

Les T.D. permettent d'illustrer les différentes notions abordées en cours magistral, à l'aide de l'expérience acquise en officine

6. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 1.6

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (CROQ) 2 X 1h30 **
	CT : Oui 60 % (Ecrit) 1h30
SESSION 2	100 %
	CC : Oui 40 % *
	CT : Oui 60 % * (Ecrit) 45 Mn

*Report de la note de CC si ≤ 10 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT

** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse

UE 1.7 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE (S1)

CETTE ACTIVITE SE PASSE EN ENTREPRISE SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 du DEUST	
Nombre d'ECTS	11 S1 / 10,5 / S2	Volume horaire total/étudiant :Apprentissage Officine

2.ORGANISATION

Responsables

- Maitre d'apprentissage de chaque étudiant -apprenti et enseignant tuteur

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Maitre d'apprentissage	Fonction Docteur en Pharmacie	Matière enseignée Activité professionnelle
Equipe officinale	Pharmacien adjoint Préparateur en pharmacie	

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Maitrise des différentes missions du préparateur – technicien en officine sous le contrôle effectif du pharmacien

4.PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

Connaitre le fonctionnement de l'officine dans laquelle il effectue son apprentissage

Avoir acquis les compétences lui permettent de gérer le « Back office »

PROGRAMME

APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE

En cours de formation : 10 E.C.T.S. entreprise :

Evaluation sous forme de 4 fiches d'activité :

1° fiche : Découverte de l'officine

2° fiche : Approvisionnement de l'officine

3° fiche : Gestion – Stock à l'officine

4° Exploitation et rangements des différents documents

1. DESCRIPTION 1^o semestre

Volume horaire	100h
----------------	------

ACTIVITES	100h
-Organisation	
-Equipe	
-Officine (différentes parties...)	
-Apprendre à répondre au téléphone et à noter les informations à transmettre à l'équipe	
-« Back Office »	
-Différents modes d'approvisionnement	
-Apprentissage des différents logiciels	
-Rangements des différents types de commandes	
-Suivi commandes	
-Gestion « promis »	
-Apprentissage gestion carte vitale, différentes caisses	

SECOURISME

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S1 de L1	
Nombre E.C.T.S.	1
Volume horaire cours magistraux	4h
Volume horaire travaux dirigés	10h
Volume horaire travaux pratiques *	10 h * Pour lycées Stéphane Hessel et Borde Basse

☞ PROGRAMME **

COURS MAGISTRAUX * 4h

-Programme référentiel PSC1 en cours

TRAVAUX DIRIGES * 10h

-Mise en situation

☞ ** **Excepté pour les lycées Stéphane Hessel et Borde Basse évaluation en évaluation pratique 10h**

6. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 1.7

Evaluation de l'activité professionnelle de l'étudiant-apprenti 1^{er} semestre

Evaluation de l'activité professionnelle de l'étudiant -apprenti par le maitre d'apprentissage au moyen des 4 fiches d'activité.

Pondération et harmonisation des notes grâce à une concertation entre maître d'apprentissage et tuteur au C.F.A

SEMESTRE 2

UE 2.1 : BIODIVERSITE (S2)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 2 du DEUST	
Nombre d'ECTS	3	Volume horaire total/étudiant : 38 h
Cours magistraux	24 h	
Travaux dirigés	14 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz , annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse		

2.ORGANISATION

Responsables

SILVESTRE. Bernard bernard.silvestre@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

SAUMANDE Florence

Site Castres

- **Équipe pédagogique***

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
CENTIS S. SALIBA R. SILVESTRE B. SAUMADE F. STIGLIANI J.L. LEMARIE A. KELLER L.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	-Chimie
SALIBA R. SILVESTRE B GADEA A.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	-Botanique
NAPIERALA.A. BLACHIER D .	Formatrice	-Phytothérapie

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales de Biochimie qui constituent un prérequis nécessaire à la compréhension des enseignements de chimie thérapeutique, de toxicologie, de botanique, de phytothérapie,

4. PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

Livret pré – requis remis « chimie – biochimie » en début d'année

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

- CHIMIE GENERALE & INORGANIQUE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Connaitre la structure de l'atome
- Savoir tirer les informations concernant les atomes à partir de la classification périodique
- Connaitre les différents types de liaisons chimiques, ioniques
- Connaitre les notions de masse atomique, de masse molaire
- Connaitre les différents types de réactions chimiques

- BOTANIQUE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Avoir des connaissances concernant l'organisation du système végétal
- Connaitre les caractéristiques des Angiospermes

- PHYTOTHERAPIE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Connaitre les plantes qui ne peuvent pas être utilisées en Phytothérapie
- Connaitre les principales plantes du conseil en ORL-respiratoire ; digestif ; circulation ; urinaire ; nerveux ; poids

PROGRAMME

Matières

- Chimie Générale & Inorganique
- Botanique
- Phytothérapie

CHIMIE GENERALE et MINERALE

1. DESCRIPTION

Position dans le cursus : S2 de L1	
Volume horaire cours magistraux	12 h
Volume horaire travaux dirigés	8 h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

12 h

- Les Constituants de la matière : *CPE, liaisons chimiques, structure atomique, moléculaire*
- Les réactions chimiques : *équilibre, cinétique*
- Les réactions Acides Bases : *Acides, bases, pH, eau, solution, tampon*
- Les réactions de Précipitation : *solutions, solutés, dissolution, précipitation, sels*
- Les réactions Oxydo-réductions : *oxydants, réducteurs, nombre d'oxydation*
- Les Dérivés du : *Les Alcalins, les Alcalino-terreux, les Halogènes, Carbone, Soufre, Azote, Oxygène, Fer,*
- Les Enzymes

TRAVAUX DIRIGES

6h

- Séance1 Applications du cours : réactions chimiques
- Séance 2 Applications du cours : réactions Acides Bases
- Séance 3 Applications du cours : réactions Oxydo-réductions

3. CONNAISSANCES et COMPETENCES ATTENDUES

BOTANIQUE

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S2 de L1	
Volume horaire cours magistraux	6h
Volume horaire travaux dirigés	4h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz , annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

6h

- Botanique systématique : classification du règne végétal selon critères anatomiques, Physiologique, chimiques et génétiques 2 h
- Les angiospermes familles et espèces d'intérêt médicinal 4 h

TRAVAUX DIRIGES

4 h

Anatomie des plantes à fleurs : *racine, tige, feuille, fleur, fruit (schémas, échantillons, plantes fraîches, herbier)*

Etudes des grandes familles d'intérêt en pharmacie : *Identification à l'aide de LAO, flore de Bonnier, Sites internet ... visite jardin du Museum de Toulouse*

PHYTOTHERAPIE

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S2 de L1	
Volume horaire cours magistraux	6h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz , annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX 6 h

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX 6h

-Législation de certaines formes galéniques (mélange de tisanes ; huiles essentielles ; laxatifs...)
-Limite du conseil -Les principales plantes du conseil en ORL-respiratoire ; digestif ; circulation ; urinaire ; nerveux ; poids, ...

TRAVAUX DIRIGES 2 h

Entraînement au conseil en phytothérapie pour des affections ou infections fréquemment rencontrées à l'officine

5. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 2.1

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (CROQ ou QCM ou Ecrit) 2 X 1h30 **
	CT : Oui 60 % (Ecrit) 1h30
SESSION 2	100 %
	CC : Oui 40 % *
	CT : Oui 60 % * (Ecrit) 45 Mn

*Report de la note de CC si ≤ 10 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT

** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse

UE 2.2 : FORMULATION & FABRICATION DES MEDICAMENTS (S2)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 2 du DEUST	
Nombre d'ECTS	4	Volume horaire total/étudiant : 38 h
Cours magistraux	24 h	
Travaux dirigés	6 h	
Travaux pratiques	8 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz , annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse		

2.ORGANISATION

CET U.E. REGROUPE LES MATIERES SUIVANTES :

-Formulation des médicaments ou Pharmacie galénique (cours magistraux)

-Fabrication des médicaments sous forme de travaux pratiques et d'exercices de reconnaissance des produits les plus courants à l'officine

Responsables

MONDY Catherine: catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

BUGARIN Géraldine

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
ARLES A. DARTIGUES M.-T. PAULIN T. CLASQUIN V. N. MEBAREK MIQUEL C. PRADEL M.-C. ROGALLE E. ZANCONATO M.-C. BUGARIN G.	Formateur (-trice)	Formulation et fabrication des médicaments

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales en Pharmacie Galénique, d'une part, telles que les différentes opérations pharmaceutiques, les différentes voies d'administration des médicaments ainsi que les différentes formes pharmaceutiques. D'autre part, en Travaux Pratiques, les apprenants devront connaître les différentes manipulations avec le matériel adapté pour réaliser les principales préparations officinales et magistrales pouvant être

demandées en officine Ils devront savoir reconnaître les différents produits chimiques et galéniques figurant dans la liste limitative

4. PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

Connaissances en mathématiques

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

FORMULATION DES MEDICAMENTS OU PHARMACIE GALÉNIQUE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- appreni doit :

-Savoir définir les formes liquides voie orale

FABRICATION DES MEDICAMENTS

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- appreni doit :

-Savoir réaliser dissolution simple, filtration, mise en forme de solution simple, solution titrée, sirop

PROGRAMME

DESCRIPTION 2° semestre

Volume horaire cours magistraux	24h
Volume horaire travaux dirigés	6h
Volume horaire travaux pratiques	8h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

PROGRAMME

-Différentes opérations pharmaceutiques

-Voie orale : différentes formes liquides

COURS 24h

-Formes liquides destinées à la voie orale

Citer, définir et identifier les différentes formes liquides utilisées voie orale 2h

-obtenues par dissolution simple 6h

-Définition, mode de préparation (en lien avec T.P.), utilisation par malade 4h

-obtenues par dissolution extractive suivie d'une distillation ou d'une

-Évaporation 1h

-Solutions obtenues par dissolution suivie d'opérations multiples et complexes 6h

-Sirop, suspensions, émulsions 5h

TRAVAUX DIRIGES 6h

A partir de Q.C.M. et d'annales

-Reprendre

- les opérations pharmaceutiques abordées ce semestre

- les formes liquides destinées à la voie orale : sirop, suspension, émulsion

TRAVAUX PRATIQUES	8h
-Formes liquides	
-Dissolution simple, filtration	4h
-Solution hydro alcoolique	
-Solutions buvables,	4h
-Solutions titrées : solution buvable de glycérol	
-Sirop	
-Suspension buvable	
-Révisions formes liquides	

6 .MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 2.2

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 30 % (CROQ ou QCM ou Ecrit) 1h30 **
	TP : Oui 60 % (CROQ ou QCM ou Ecrit) 1h30*
	CT : Oui 40 % (Ecrit) 1h30
SESSION 2	100 %
	CC : non
	CT : oui (Ecrit)1h

* Seconde chance si absence justifiée au TP

** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse

UE 2.3 : SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES (S2)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 2 du DEUST	
Nombre d'ECTS	9	Volume horaire total/étudiant : 92 h
Cours magistraux	71h	
Travaux dirigés	21h	
Travaux pratiques	0h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)		

2.ORGANISATION

Responsables

Catherine MONDY : catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
EL JABALI L. GARAY C. LEGENDRE J. LUCAT F. MONDY C. NAPIERALA A. SILVESTRE B. VIDAL C. VIENET C. RAGAS A. REUILH N BARREAU S GUIARD Bruno SAINTE MARIE Y.	Formateur (-trice) Enseignants(es) Dpt de pharmacie	Anat.Physio. Pathologie Pharmacologie Toxicologie

Ces formateurs interviennent indifféremment dans les matières citées ci-dessus

L' U.E1.3. Regroupe les matières suivantes :

- Anatomie
- Physiologie
- Pathologie
- Pharmacologie
- Toxicologie

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales d'Anatomie, de Physiologie, de Pathologie, de Pharmacologie et de Toxicologie qui constituent un prérequis, à l'analyse de l'ordonnance et à la transmission des explications et recommandations aux patients lors de la délivrance

4. PRÉREQUIS (*PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE*)

Livret « pré requis » « anat. – physio »

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

-ANATOMIE - PHYSIOLOGIE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Différentes parties du neurone
- Structure du nerf
- Déplacement de l'influx nerveux
- Citer différents niveaux de fonctionnement du système nerveux cérébro -spinal
- Différencier substance blanche, substance grise
- Voies motrices, voies sensibles. Voies de la douleur
- Différentes parties de la peau et différents rôles

PATHOLOGIE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit connaître :

- Les principaux symptômes des principales pathologies évoquées
- Les principales voies de contamination pour maladies infectieuses et parasitaires

PHARMACOLOGIE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit connaître :

- Médicaments antiinflammatoires, antalgiques
- Médicaments des troubles neurologiques
- La prise en charge des différents types de douleurs
- Médicaments anti-infectieux

Cet enseignement est directement en lien à l'officine

TOXICOLOGIE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Connaitre les notions d'accoutumance, de dépendance
- Connaitre les médicaments, actuellement, détournés

PROGRAMME

Matières

- Anatomie-Physiologie
- Pathologie
- Pharmacologie
- Toxicologie

- ANATOMIE - PHYSIOLOGIE

DESCRIPTION 2° semestre

Volume horaire cours magistraux	15 h
Volume horaire travaux dirigés	5 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX	15 h
-Structures excitables	3h
-Tissu nerveux	
-Structure et propriétés du neurone et du nerf	
-L'influx nerveux	
-Système nerveux	9 h
-Organisation générale du système nerveux	
-Synapses interneuronales	
-Reflexes, composantes de l'arc réflexe	
-Physiologie du système cérébro- spinal	
-Différents niveaux de fonctionnement du système nerveux cérébro -spinal	
-Fonctions sensorielles	
-Définir notion de sensation	
-Description voie sensitive de la douleur (3 neurones)	
-Fonctions motrices	
-Description voie motrice (douleur) décussation	
-Peau et ses fonctions	3h
-Structure de la peau	
-Rôles	
TRAVAUX DIRIGES	5 h
A partir de documents, schémas, mettre en évidence :	
-Différentes parties du neurone	
-Mouvements ions Na ⁺ , K ⁺ à travers membrane plasmique	
-A partir de schémas, situer :	
-Les principales parties du système cérébro – spinal,	
-La substance blanche et grise au niveau encéphale et moelle épinière	
-Les voies sensibles et les voies motrices	

PATHOLOGIE (en gras études détaillées)

DESCRIPTION 2° semestre

Volume horaire cours magistraux	20 h
Volume horaire travaux dirigés	5 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX 20h

-Inflammation et douleur 1h

-Mécanismes de l'inflammation. Rôle des prostaglandines

-Généralités sur la douleur. Trois types de douleur

-Affections du système nerveux : 6h

-Syndrome méningé, **céphalées, migraines, épilepsie, maladie de Parkinson**

-Sclérose en plaques, démences séniles

-Affections mentales 3h

Troubles du sommeil, de l'humeur, dépression, névroses, psychoses...

-Maladies infectieuses, parasitaires 8h

-Processus infectieux

-Maladies bactériennes

-Tétanos, T.I.A.C., I.S.T., tuberculose, staphylococcies, streptococcies

-Maladies virales

-Oreillons, rubéole, rougeole, infections à Herpes virus, **hépatites A,B,C**

-Infection V.I.H.

-(pandémie)

-Maladies parasitaires

-Dues à vers plats, à vers ronds,à protozoaires toxoplasmose , paludisme , amibiase

-Parasitoses : gale, pédiculose

-Maladies dues à champignons microscopiques : candidoses, dermatophytoses

-La peau S.7.12 2h

-Affections cutanées : urticaire, **eczéma**, psoriasis, **acné**

TRAVAUX DIRIGES 5 h

A partir de documents, schémas, lister

-Les principaux symptômes des principales pathologies évoquées

-Les principales voies de contamination pour maladies infectieuses et parasitaires en déduire méthodes de prévention

PHARMACOLOGIE

DESCRIPTION 2° semestre

Volume horaire cours magistraux	30 h
Volume horaire travaux dirigés	7 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE ,T.D. Quizz , annales (extraits) études d'ordonnances recueillies à l'officine (retour de vécu)*	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD et études d'ordonnances recueillies à l'officine (retour de vécu pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX	30h
-Médicaments anti-inflammatoires	4h
-A.I.S.	
-A.I.N.S.	
-Médicaments antalgiques	4h
-Antalgiques centraux	
-Antalgiques périphériques	
-Antispasmodiques	
-Médicaments correcteurs des troubles neurologiques	6h
-Antiépileptiques	
-Antiparkinsoniens	
-Antimigraineux	
-médicaments de la sclérose en plaques	
-Médicaments correcteurs des troubles neurologiques	6h
-Hypnotiques	
-Anxiolytiques	
-Neuroleptiques	
-Antidépresseurs	
-Normothymiques	
-Prise en charge des douleurs	2h
-Associations d'antalgiques, antiépileptiques, antidépresseurs	
-Médicaments anti infectieux	6 h
-Antibiotiques	
-Mode d'action, résistance aux antibiotiques	
-Antibiogramme : principe, intérêt	
-Différentes familles d'antibiotiques	
-Autres médicaments antibactériens	
-Antiviraux	
-Antifongiques systémiques	
-Antiparasitaires systémiques	
-Médicaments utilisés en dermatologie	2h
-Antiseptiques	
-Médicaments de l'acné	
-Médicaments antiprurigineux	
TRAVAUX DIRIGES	7h
-Médicaments anti-inflammatoires et antalgiques	2h
-Médicaments correcteurs des troubles neurologiques et des troubles neurologiques	2h
-Médicaments anti infectieux	2h
-Prise en charge des douleurs	1h
-A l'aide de documents, prescriptions*, vidéos, retrouver pour chaque famille de médicaments retrouver :	
-Une ou plusieurs D.C.I. et spécialités correspondantes	
-Principales indications	
-Principaux effets indésirables (associations bénéfiques permettant de les contrecarrer)	
-Principales contre-indications	
-Principales associations contre indiquées	
-Prescriptions peuvent être apportées par apprenants = retour de vécu	

3. COMPETENCES et CONNAISSANCES ATTENDUES

Connaitre pour chaque famille de médicaments

-Une ou plusieurs D.C.I. et spécialités correspondantes

-Principales indications

-Posologies

-Principaux effets indésirables (associations bénéfiques permettant de les contrecarrer)

-Principales contre-indications

-Principales associations contre indiquées

-Faire le lien avec activité officinale et l'enseignement de dispensation et administration des médicaments

TOXICOLOGIE

DESCRIPTION 2° semestre

Volume horaire cours magistraux	6 h
Volume horaire travaux dirigés	4 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

6h

-Produits responsables d'intoxication

-Médicaments toxicomanogènes

4h

-Définition. Législations

-Donner un exemple dans catégories obligatoires, non limitatives

-Opiacés

-Benzodiazépines.....

-Accoutumance et dépendance

-Définir phénomènes d'accoutumance et de dépendance

-Donner des exemples

-Médicaments détournés de leur utilisation normale à des fins d'intoxication volontaire 2h

-Donner exemple

TRAVAUX DIRIGES

4 h

Intervention pharmacien d'officine pour sensibilisation à ce problème

6.MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 2.3

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (CROQ ou QCM ou Ecrit) 2 X 1h30 **
	CT : Oui 60 % (Ecrit) 1h30
SESSION 2	100 %
	CC : Oui 40 % *
	CT : Oui 60 % * (Ecrit ou Oral) 45 Mn

*Report de la note de CC si ≤ 10 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT

** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse

UE 2.4 : DISPENSATION ADMINISTRATION DU MEDICAMENT (S2)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 2 du DEUST	
Nombre d'ECTS	2	Volume horaire total/étudiant : 24 h
Cours magistraux	6 h	
Travaux dirigés	18 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)		

2.ORGANISATION

Responsables

MONDY Catherine : catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

BLACHIER Dominique

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
EL JABALI L. GARAY C. LEGENDRE J. LUCAT F. MONDY C. NAPIERALA A. VIDAL C. BLACHIER D. CESTAC P. STRUMIA M.	Formateur (-trice) Enseignants(es) Dpt de pharmacie	Dispensation et Administration du médicament

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

S'approprier la fonction de délivrance

- Analyser la demande de médicaments sur ordonnance
- Explications et recommandations accompagnant cette délivrance et commencer à donner des conseils
- Analyser la demande de médicaments hors prescription et donner les conseils appropriés
- Analyser la demande de produits cosmétiques ou d'hygiène corporelle et donner les conseils appropriés
- Analyser la demande de produits diététiques et donner les conseils appropriés

4. PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

- Savoir vérifier la recevabilité de l'ordonnance ou de la demande
- Savoir vérifier la dénomination, la forme, le dosage des médicaments
- Savoir vérifier les éléments nécessaires à l'analyse d'une prescription ou d'une demande

PROGRAMME

DESCRIPTION 2° semestre

Volume horaire cours magistraux	6h
Volume horaire travaux dirigés	18h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE , études d'ordonnances recueillies à l'officine (retour de vécu)*	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD et études d'ordonnances recueillies à l'officine (retour de vécu) pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

COURS MAGISTRAUX

6h

Pendant le cours « magistral », le formateur aidera l'apprenant à lire attentivement l'ordonnance dans sa globalité et à faire appel aux connaissances acquises au C.F.A. et en entreprise

Thèmes en relation avec évolution du cours de Sciences Pharmacologiques et biologiques, les ordonnances proposées se rapprochent de celles présentées aux professionnels dans leur exercice quotidien

Ce semestre :

Médicaments anti-inflammatoires et antalgiques, Médicaments anti infectieux, Prise en charge des douleurs

-Ordonnances découpées :

-Otite (enfant) 1h

-Angine 1h

-Analyse d'ordonnance guidée

-Entorse 1h

-Ordonnances complètes

-Zona	1h
-Sinusite	1h
-Conseils au comptoir Douleur (en vue application à l'officine)	1h
-Introduction de la parie conseils lors d'une délivrance d'ordonnance	

TRAVAUX DIRIGES 18 h

Au cours des T.D., l'apprenant rédigera l'analyse des ordonnances et des conseils proposés en cours magistral. Exemples d'ordonnances collectées à l'officine

3. COMPETENCES et CONNAISSANCES ATTENDUES

Acquérir les capacités à analyser une ordonnance et à élaborer des conseils hygiéno-diététiques appropriés aux thèmes proposés

6. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 2.4

SESSION 1	100 %
	CC : non
	CT : Oui oral
SESSION 2	100 %
	CC : non
	CT : Oui (Oral)

UE 2.5 : MICRO ORGANISME & BIO DIVERSITE (S2)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 & Semestre 2 du DEUST	
Nombre d'ECTS	0,5	Volume horaire total/étudiant : 14 h
Cours magistraux	10 h	
Travaux dirigés	4 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)		

2.ORGANISATION

Responsables

SILVESTRE. Bernard

bernard.silvestre@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude

aude.ragas@ac-toulouse.fr

HUGOUNENQ Jocelyne

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
CENTIS S.	Formateur (-trice)	-Microbiologie
DARTIGUES M.T.D.		-Immunologie
HUGOUNENQ J.		

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales en Microbiologie qui constituent un prérequis nécessaire à la profession de préparateur – technicien en pharmacie

4. PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant - appreni doit :

PROGRAMME

MICROBIOLOGIE

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S2 de L1	
Volume horaire cours magistraux	10h
Volume horaire travaux dirigés	4 h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (S.1.1) 10h

Agents antimicrobiens : 4h

Les virus et sites d'action des antiviraux 3h

Principaux virus humains 3h

TRAVAUX DIRIGES 4 h

Reprise des points importants de l'enseignement magistral

Lien avec les délivrances d'antibio

6.MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 2.5

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (CROQ ou QCM ou Ecrit) 2 X 1h30 **
	CT : Oui 60 % (Ecrit) 1h30
SESSION 2	100 %
	CC : Oui 40 % *
	CT : Oui 60 % * (Ecrit) 45 mn

*Report de la note de CC si ≤ 10 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT

** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse

UE 2.6 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE & ECONOMIQUE (S2)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 2 du DEUST	
Nombre d'ECTS	2.5	Volume horaire total/étudiant : 20 h
Cours magistraux	12 h	
Travaux dirigés	8 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *		
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse		

2.ORGANISATION

Responsables

MONDY Catherine: catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

CFA académique

Site Hessel

RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr

GELY Christelle

Site Castres

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
CARRASCO- DAERON M. GELY C.	Formateur (-trice)	LEGISLATION DU TRAVAIL
MONDY C. SALIBA R. BLACHIER D.	Formateur (-trice)	LEGISLATION PHARMACEUTIQUE
DARTIGUES M.-T. GELY C.	Formateur (-trice)	GESTION PROFESSIONNELLE

Ces formateurs interviennent indifféremment dans les matières citées ci-dessus

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales de Législation Pharmaceutique, Gestion en officine qui constituent un prérequis nécessaire à la profession de préparateur – technicien en pharmacie ainsi que les bases fondamentales de Législation du Travail qui constituent un prérequis nécessaire à tout salarié

4. PRÉREQUIS PRÉREQUIS (PAS DE PREREQUIS POUR LES LYCEES STEPHANE HESSEL & BORDE BASSE)

5.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les compétences attendues seront acquises au C.F.A. en lien avec le travail en officine

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :

Savoir décrire les spécificités d'une ordonnance
 Connaître les différents types d'ordonnances
 Les différentes modalités de délivrance

LEGISLATION DU TRAVAIL

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :
 Connaître les différents types de sanctions pouvant être infligées à un salarié
 Connaître les différents types de rupture de contrats

GESTION PROFESSIONNELLE

À l'issue de cet enseignement, l'apprenant- apprenti doit :
 Savoir définir le commerçant et lister ses obligations
 Connaître les différentes formes d'entreprises commerciales
 Savoir gérer une commande

6.PROGRAMME

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

DESCRIPTION 2° semestre

Nombre E.C.T.S.	1
Volume horaire cours magistraux	6h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation plateforme ** ** Excepté pour les lycées Stéphane Hessel et Borde Basse	Extraits sujets Quizz **

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX	6h
-Comment lire une ordonnance	
-Modalités de délivrance	
-Différents prescripteurs.	1h
-Limitations du droit de prescription	
-L'ordonnance	1h30
-Rédaction de l'ordonnance : mentions obligatoires	
-Exécution de l'ordonnance	
-Les ordonnanciers, les différents registres	
-Substances vénéneuses : notion de dose d'exonération	1h
-Règles de prescription particulières	1h
-Ordonnances particulières	
-Renouvellements : cas général et cas particuliers	1h
-Notion de traçabilité : (médicaments dérivés du sang)	0h30

TRAVAUX DIRIGES

2h

Les T.D. permettent d'illustrer les différentes notions abordées en cours magistral et de relier ces notions avec le vécu professionnel

Faire le lien avec l'enseignement « dispensation et administration du médicament »

LEGISLATION du TRAVAIL

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S2 de L1	
Volume horaire cours magistraux	4h
Volume horaire travaux dirigés	4h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

4 h

COURS 4 :

SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL : Le préavis (définition), démission (définition, procédure, délai de préavis), sanctions disciplinaires (gradation des fautes, proportionnalité de la sanction, gradation des sanctions, procédure, contestation de la sanction), licenciement pour motif personnel (disciplinaire et non disciplinaire : définition, motifs, procédure, délai de préavis, délai de prescription et contestation devant le Conseil de Prud'hommes), licenciement économique (définition et procédure, délai de prescription), rupture conventionnelle, les indemnités de fin de contrat, les documents de fin de contrat.

TRAVAUX DIRIGES

4h

-Etude d'un sujet d'examen

GESTION

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S2 de L1	
Volume horaire cours magistraux	2 h
Volume horaire travaux dirigés	2 h
Volume horaire travaux pratiques	0 h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, T.D. Quizz, annales (extraits) *	
*Excepté Quizz, annales (extraits) et TD pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse)	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX

2 h

Taux de T.V.A

Calcul prix de vente. Partir P.A.H.T.

Coefficients multiplicateurs

Gestion des stocks

Périmés, retraits de lots

Inventaire

TRAVAUX DIRIGES

4 h

Application du cours à partir de factures recueillies à l'officine

6. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 2.6

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (CROQ ou QCM ou Ecrit) 2 X 1h30 **
	CT : Oui 60 % (Ecrit) 1h30
SESSION 2	100 %
	CC : Oui 40 % *
	CT : Oui 60 % * (Ecrit) 45 mn

*Report de la note de CC si ≤ 10 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT

**** Excepté la durée des CC pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse**

UE 2.7 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE (S2)

CETTE ACTIVITE SE PASSE EN ENTREPRISE SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 1 du DEUST	
Nombre d'ECTS	10 S1 / 10,5 S2	Volume horaire total/étudiant En entreprise (officine)

2.ORGANISATION

Responsables

- Maitre d'apprentissage de chaque étudiant -apprenti et enseignant tuteur

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Maitre d'apprentissage	Fonction	Matière enseignée
Equipe officinale	Docteur en Pharmacie Pharmacien adjoint Préparateur en pharmacie	Activité professionnelle

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Maitrise des différentes missions du préparateur – technicien en officine sous le contrôle effectif du pharmacien

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement,

L'apprenant a acquis suffisamment de confiance pour aborder la patientèle et donner des conseils appropriés, sous contrôle professionnel

L'apprenant commence à préparer, en différé ses premières ordonnances et en profite pour les préparer en faisant le lien avec cours au C.F.A.

En relation avec l'équipe professionnelle et pédagogique, choix du projet tutoré

PROGRAMME

DESCRIPTION 2° semestre

Activités professionnelles en officine

- Conseils :

-Apprendre à formuler conseils dermo- cosmétiques

-Hygiène peau, cuir chevelu, bucco-dentaires

-Après avoir écouté l'équipe et en application des cours consacrés à la douleur, formuler des conseils à patients douloureux

-Premières ordonnances

-Ordonnances en attente jusqu'à facturation

-Préparations magistrales ou officinales sous surveillance (si possible)

Choix thème projet tutoré

L'apprenant a acquis suffisamment de confiance pour aborder la patientèle et donner des conseils appropriés, sous contrôle professionnel

L'apprenant commence à préparer, en différé ses premières ordonnances et en profite pour les préparer en faisant le lien avec cours au C.F.A.

En relation avec l'équipe professionnelle et pédagogique, choix du projet tutoré

REIPO

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S2 de L1	
Nombre E.C.T.S.	0.5
Volume horaire cours magistraux	6h

5 .MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 2.7

Evaluation de l'activité professionnelle de l'étudiant-apprenti du 2^{ème} semestre

Evaluation de l'étudiant-apprenti par le maître d'apprentissage au moyen de 2 fiches d'activités avec pondération et harmonisation tuteur /maître d'apprentissage.

Projet tutoré

Evaluation :

Évalué par maître d'apprentissage et tuteur au C.F.A

Evaluation du projet tutoré à l'oral

Oral : organisé au C.F.A., devant jury, composition du jury d'audition 1 pharmacien d'officine (autre que maître d'apprentissage), 1 enseignant C.F.A. et 1 enseignant universitaire pharmacien.

Déroulement oral : 5 minutes d'exposé par l'étudiant-apprenti avec aide Power Point, suivies de 10 minutes de questions.

Note finale transmise : Notes 2 fiches d'activité + note projet tutoré + note de l' oral , le tout ramené sur 20

Evaluation du REIPO : par une validation dans le cursus sans note Projet tutoré

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DU DEUST 1^{ère} ANNEE

Pour les apprenants, l'année universitaire **début le jour de la rentrée et se termine à la fin des secondes sessions d'examen**. Ils doivent rester disponibles pendant la totalité de cette période sauf pendant les vacances universitaires officielles données sur le calendrier universitaire.

1. GÉNÉRALITÉS

Le diplôme de DEUST PTEPH est délivré après la validation de 4 semestres dont les deux premiers semestres correspondant à la première année du DEUST PTEPH, puis les 2 semestres du DEUST PTEPH 2^{ème} année

Des unités d'enseignements (UE) sont à valider. Chaque UE est affectée d'un nombre de **crédits**, appelés **ECTS** (*European Credit Transfer System*) et d'un coefficient égal au nombre d'ECTS.

Les UE obligatoires sont réparties sur les 4 semestres constituant le DEUST DEUST PTEPH à **raison de 30 ECTS/semestre**. Chaque semestre est validé de manière indépendante.

Le contrôle des connaissances et des compétences est organisé **par semestre et comprend 2 sessions (session 1 et session 2)**. En cas de non-validation d'un semestre à la session 1, l'apprenant doit se présenter aux épreuves de la session 2. Les épreuves peuvent être organisées sous forme de contrôles continus, de TP ou de contrôles terminaux selon les modalités définies pour chaque UE.

Contrôle continu : Ils correspondent à une évaluation régulière sur les créneaux d'enseignements tout au long du semestre avec obtention d'une note finale sur 20 reportée en session 2 si supérieure ou égale à 10 /20.

TP ou (CCF Stéphane Hessel & Borde Basse) : évalué sous forme de contrôle il bénéficie d'une seconde chance dans le cas d'une absence justifiée.

Contrôle terminal : Il correspond à un examen réalisé en fin de semestre avec convocation des apprenants par affichage suivant le calendrier voté par le département des sciences pharmaceutiques.

Une absence justifiée ou non à une épreuve de contrôle terminal conduit à l'attribution de la note 0/20 à l'épreuve.

Une UE est définitivement acquise dès lors que la moyenne, pondérée par les coefficients des enseignements de l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

La session 2 : Les candidats qui n'ont pas validé une ou plusieurs UE d'un semestre, sont autorisés à se présenter à la 2^{ème} session des examens.

La capitalisation traduit le fait que des semestres ou des UE validés individuellement, restent acquis quelle que soit la suite du parcours de l'apprenant.

Au sein d'un semestre, la compensation entre UE est automatique dès lors que la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE, pondérées par leurs coefficients, est \geq à 10/20, et qu'aucune de ces notes n'est inférieure à 6/20.

Un étudiant dont le semestre est validé par compensation, **peut refuser cette compensation**. Pour cela, il doit en faire la demande écrite auprès du secrétariat pédagogique concerné, au plus tard dans les 5 jours ouvrables suivant la date d'affichage des résultats.

2. FONCTIONNEMENT DES JURYS

Les enseignants corrigent les copies et harmonisent les notes, ils transmettent les notes à l'administration qui procède à l'enregistrement dans l'application des cursus, suivra l'édite des procès-verbaux nominatifs pour la délibération des jurys.

Aucune modification de note ne peut être apportée après la validation des résultats par le jury (exception des erreurs matérielles)

3. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités précises de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des apprenants par le responsable de l'enseignement. Le calendrier des examens est approuvé par le Conseil de Département des sciences pharmaceutiques et porté à la connaissance des apprenants par affichage et diffusion numérique.

Justification des Absences

- En cas de **maladie ou cas de force majeure (justifié)**, l'apprenant devra informer le jour même l'administration (secrétariat pédagogique de sa formation) et l'enseignant responsable par courriel. Il dispose de 5 jours pour fournir à l'**administration** un certificat justificatif. L'apprenant envisagera avec l'enseignant responsable les modalités de rattrapage de l'enseignement qui reste obligatoire.

Le non-respect des règles d'hygiène & sécurité, et du règlement intérieur pourra entraîner une exclusion du TP et par conséquent la note de 0 au contrôle continu ou du (CCF pour les lycées Stéphane Hessel & Borde Basse) ou à l'examen terminal. L'utilisation de tout matériel électronique personnel (ordinateur, tablette, smartphone, téléphone...) est strictement interdite pendant les TP ou TD. L'enseignant pourra confisquer ce matériel. Pour le respect de tous, l'utilisation des téléphones portables est interdite lors de tout enseignement pratique ou théorique.

4. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET LES APPRENANTS SALARIÉS

Les apprenants titulaires **d'un contrat** attestant leur **qualité de sportif de haut niveau** peuvent bénéficier d'aménagement d'emplois du temps pour les cours, TD, TP et pour les modalités de contrôle des connaissances, en accord avec les enseignants.